

naissances, avec un zèle dont il y a peu d'exemples dans les temps anciens et modernes. Quelles qu'aient pu être leurs vues ultérieures, les arrière-pensées, pour lesquelles leurs supérieurs ont jugé à-propos d'abolir leur association, et à cause desquelles leur nom même est en quelque sorte proscrit, à l'heure qu'il est; dans ce pays, comme dans tout autre, ils ont travaillé à l'instruction de la jeunesse, avec l'ardeur la plus louable et le succès le plus flatteur. Par l'extinction de leur ordre, le Canada a été privé de leur zèle, de leurs talens, et des connaissances dont ils étaient les propagateurs.

On pourra peut-être objecter ici, que comme l'éducation que donnaient les jésuites était d'un ordre supérieur, et propre à préparer les jeunes gens pour les professions savantes, le terme qui y a été mis, n'a pas été pour la masse des habitans du pays un aussi grand dommage qu'on le donne à étendre ici. A cela nous répondons, que quand même l'éducation donnée par les jésuites eût été de nature à ne pas convenir au plus grand nombre des Canadiens, elle aurait toujours été la source d'où seraient sortis successivement et constamment des maîtres capables d'instruire la masse du peuple: et il paraît certain que ces hommes savants et industrieux condescendaient à diriger l'éducation même dans ses premiers commencemens; et que les connaissances, qu'on acquérait dans leurs écoles étaient éminemment pratiques. En même temps qu'ils préparaient les jeunes gens pour les professions savantes, ils induisaient leurs élèves à donner de préférence leur attention aux arts utiles, et leur donnaient les principes nécessaires à cette fin. Ils leur faisaient même apprendre l'usage des armes. Ils paraissent avoir évité l'erreur trop commune sur ce continent de surcharger les professions savantes.

Il faut observer de plus que, depuis cet événement, la population du pays a prodigieusement augmenté, étant maintenant décuple de ce qu'elle était alors. Si donc les moyens d'instruction publique qui restèrent après la suppression des jésuites, en 1764, étaient alors insuffisants, il devrait l'être présentement, à moins de s'être multipliés, dix fois plus qu'ils ne l'étaient alors. Nous verrons ci-dessous qu'ils se sont multipliés, mais non d'une manière proportionnée à l'augmentation de la population.

Il est peut-être naturel de demander ici pourquoi les biens des jésuites ne sont pas appropriés aux mêmes fins, au soutien et à l'avancement de l'éducation, sous quelque nouvelle forme? Lors de la suppression de la société des jésuites en France, on prit aussitôt les moyens de consacrer une partie, sinon la totalité de leurs revenus, à continuer l'enseignement sous de nouveaux instituteurs. On aurait pu s'attendre plus naturellement à voir la même chose se faire sous un gouvernement libre et éclairé comme celui de la Grande-Bretagne; et il est naturel et raisonnable d'examiner pourquoi il n'en a pas été ainsi.